



CHRISTEYNS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Osmafin Appretex

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Osmafin Appretex
Numéro du produit	7083/11651
UFI	UFI: E3MM-90J9-9009-DEFE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Suspension d'amidon de maïs avec produit conservateurs. Uniquement utilisation professionnelle.
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Christeyns NV Afrikalaan 182 9000 Gent Belgium Tel: +32 9 223 38 71 info@christeyns.be
Fabricant	Christeyns UK Ltd Rutland Street, Bradford, West Yorkshire BD4 7EA Tel: 01274 393286 Fax: 01274 309143 info@christeyns.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Christeyns NV: Tel: +32 9 223 38 71 (Mon-Fri 8am-4pm)
--------------------------	---

Osmafin Appretex

Número d'appel d'urgence national

NCEC Tel: +44 1235 239670 (UK and Europe) (DE) Giftnotruf Berlin +49 30 19240 (24h erreichbar)
 (DE) Giftnotruf Berlin +49 (0)30 30686 790
 (CH) STIZ, tel. 145
 (CH) Centre suisse d'information toxicologique: +41.(0)1.251.51.51
 (AT) Vergiftungsinformationszentrale: +43 1 40 400 2222
 worldwide: <http://www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en>
 (FR) CENTRE ANTI-POISON France: +33 45 42 59 59 ORFILA (INRS)
 (FR) CENTRE ANTI-POISON Nancy: +33 (03) 83 26 36 36
 (FI) Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
 (BE) Belgisch Antigifcentrum/Centre Antipoisons Belge : +32 70 245 245
 (ES) Teléfono Instituto Nacional de Toxicología: 915 620 420
 (GB) NHS 111
 (IT) Centro Antiveleni, Ospedale Niguarda Milano: +39 02 6610 1029
 (CZ) Toxikologické informační středisko, Klinika pracovního lékařství VFN a 1. LF UK, Na Bojišti 1, 120 00 Praha 2: +420 224 919 293, +420 224 915 402
 (SK) Národné toxikologické informačné centrum, Univerzitná nemocnica Bratislava, pracovisko Kramáre, Klinika pracovného lekárstva a toxikológie, Limbová 5, 833 05 Bratislava : +421 2 54 77 41 66
 National Poisons Information Centre Tel: +353 (01) 809 2566 (Ireland) - Healthcare Professionals only (24 hour service)
 +45 8988 2286 (Denmark)
 +358 9 7479 0199 (Finland)
 +47 2103 4452 (Norway)
 +46 8 566 42573
 +46 112 Begär Giftinformation (Sweden)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	EUH208 Contient du 2-octyl-2H-isothiazol-3-one, 1,2-benzisothiazolin-3-one, 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE, METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6. Peut produire une réaction allergique. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Étiquetage des détergents	< 5% hydrocarbures aliphatiques, Contient 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE, 1,2-BENZOISOTHIAZOL-3(2H)-ONE, 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE, METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

2,2'-OXYDIÉTHANOL		1-3%
Numéro CAS: 111-46-6	Numéro CE: 203-872-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457857-21-XXXX
Classification		
Acute Tox. 4 - H302		

Osmafin Appretex

2-octyl-2H-isothiazol-3-one			<1%
Numéro CAS: 26530-20-1		Numéro CE: 247-761-7	
Facteur M (aigu) = 10		Facteur M (chronique) = 1	
Classification			
Acute Tox. 4 - H302			
Acute Tox. 3 - H311			
Acute Tox. 3 - H331			
Skin Corr. 1B - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1 - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

1,2-benzisothiazolin-3-one			<1%
Numéro CAS: 2634-33-5		Numéro CE: 220-120-9	
		Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120761540-60-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1			
Classification			
Acute Tox. 4 - H302			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1 - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			

2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE			<1%
Numéro CAS: 2682-20-4		Numéro CE: 220-239-6	
		Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120764690-50-XXXX	
Facteur M (aigu) = 10		Facteur M (chronique) = 1	
Classification			
Acute Tox. 3 - H301			
Acute Tox. 3 - H311			
Acute Tox. 2 - H330			
Skin Corr. 1B - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1A - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6			<1%
Numéro CAS: 55965-84-9		Numéro CE: 911-418-6	
Facteur M (aigu) = 100		Facteur M (chronique) = 100	
Classification			
Acute Tox. 3 - H301			
Acute Tox. 3 - H311			
Acute Tox. 3 - H331			
Skin Corr. 1C - H314			
Skin Sens. 1A - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

Osmafin Appretex

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Aucun ingrédient classé, ou soumis à des limites d'exposition professionnelle, présent au-dessus des niveaux de divulgation.

Indications sur les composants Full text of R-, H- and EUH- phrases; see section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. Eloigner la personne touchée de la source de contamination.
Inhalation	Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Donner rapidement de grandes quantités d'eau à boire à la personne touchée pour diluer le produit chimique avalé. Donner du lait plutôt que de l'eau s'il est facilement disponible. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires. Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut provoquer une irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits de combustion dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Osmafin Appretex

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Pas d'information disponible.

Sorbitol (CAS: 68425-17-2)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2000 mg/kg Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5 mg/m ³ Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2000 mg/kg Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.89 mg/m ³ Population en général - Orale; Effets systémiques: 200 mg/kg
PNEC	- eau douce; 0.973 mg/l - eau de mer; 0.0973 mg/l - rejet intermittent; 9.73 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 66.7 mg/l - Sédiments (eau douce); 3.63 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.363 mg/kg - Sol; 0.15 mg/kg

Osmafin Appretex

2,2'-OXYDIÉTHANOL (CAS: 111-46-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 44 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 60 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 43 mg/kg bw/day
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 12 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 21 mg/kg bw/day

PNEC

eau douce; 10 mg/l
 eau de mer; Long terme 1 mg/l
 Sédiments (eau douce); 20.9 mg/kg
 Sol; Long terme 1.53 mg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 199.5 mg/l
 rejet intermittent; 10 mg/l
 Sédiments (eau de mer); 2.09 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Provide adequate ventilation if the airborne contamination exceeds occupational exposure limits

Protection des yeux/du visage

Safety glasses with side-shields (EN 166).

Protection des mains

Chemical resistant PVC/Nitrilrubber gloves (to European standard EN 374 or equivalent). Thickness: 0,4 mm. Penetration time: >480 min (level 6). The selection of specific gloves for a specific application and time of use in a working area, should also take into account other factors on the working space, such as (but not limited to): other chemicals that are possibly used, physical requirements (protection against cutting/drilling, skill, thermal protection), and the instructions/specification of the supplier of gloves.

Autre protection de la peau et du corps

Wear suitable protective clothing (EN14605)

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution diluée): 6-8 1%
Point de fusion	Freezing Point Below 5oC. Keep above this temperature
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.

Osmafin Appretex

Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.12-1.18 @ 20°C
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	1500-1900 cP @ 20°C

9.2. Autres informations

Autres informations	Non disponible.
---------------------	-----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Bases. Oxydants. Réducteurs.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Pas de risques particuliers de stabilité. Eviter le contact avec les bases.
--------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter le gel.
---------------------	----------------

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Bases fortes. Oxydants. Réducteurs.
------------------------	-------------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Pas considéré comme dangereux pour la santé selon la réglementation en vigueur. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.
-----------------------	---

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--------------------------------------	--

ETA orale (mg/kg)	62 500,0
-------------------	----------

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL ₅₀ inhalation)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------------------	--

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Osmafin Appretex

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires. Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané

Le produit contient une substance sensibilisante. Peut provoquer une irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Ce produit peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. Une exposition répétée peut provoquer une irritation oculaire chronique. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.

Voie d'exposition

Contact cutané et/ou oculaire.
Inhalatoire
Ingestion

Informations toxicologiques sur les composants

Sorbitol

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 001,0

2,2'-OXYDIÉTHANOL

Toxicité aiguë - orale

Osmafin Appretex

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 1 000,0

Espèces Homme

ETA orale (mg/kg) 1 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀
mg/kg) 13 330,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 13 330,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀
poussières/brouillards mg/l) 4,7

Espèces Rat

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Fertilité - NOEL 3060 mg/kg bw/day, Orale, Souris
fertilité

Toxicité pour la reproduction - Toxicité pour le développement: - NOEL: 1000 mg/kg bw/day, Orale, Lapin Toxicité
développement maternelle: - NOEL: 1000 mg/kg bw/day, Orale, Lapin

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un NOEL 936 mg/kg bw/day, Orale, Rat NOEL 2200 mg/kg bw/day, Cutanée,

POLYSACCHARIDE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 5 001,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 001,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀
poussières/brouillards mg/l) 22,0

Espèces Lapin

ETA inhalation
(poussières/brouillards mg/l) 22,0

2-octyl-2H-isothiazol-3-one

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

1,2-benzisothiazolin-3-one

Toxicité aiguë - orale

Osmafin Appretex

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 0,5

2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation
(poussières/brouillards mg/l) 0,05

METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀
mg/kg) 660,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 660,0

Toxicité aiguë - inhalation

Espèces Lapin

ETA inhalation
(poussières/brouillards mg/l) 0,5

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

2,2'-OXYDIÉTHANOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 75200 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés
aquatiques CE₅₀, 48 heures: 48900 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes
aquatiques CE₅₀, 96 hours: 6500-13000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë -
microorganismes CE₂₀, 30 minutes: >1995 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique -
invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: >15000 mg/l, Daphnia magna

Osmafin Appretex

POLYSACCHARIDE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL_{50} , 96 hours: 490 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50} , 48 heures: 980 mg/l, Daphnia magna

2-octyl-2H-isothiazol-3-one

toxicité aquatique aiguë

$C(E)L_{50}$ $0.01 < C(E)L_{50} \leq 0.1$

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL_{50} , 96 hours: 0.2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50} , 48 hours: 2.6 mg/l, Daphnia

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl_{50} , 72 heures: 0.5 mg/l, Desmodemus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes CE_{20} , 0.5 heures: 10.4 mg/l, Boues activées
 CE_{20} , 3 heures: 7.3 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

1,2-benzisothiazolin-3-one

toxicité aquatique aiguë

$C(E)L_{50}$ $0.1 < C(E)L_{50} \leq 1$

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL_{50} , 96 hours: 1.6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50} , 48 heures: 2.94 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE_{50} , 72 heures: 0.11 mg/l, Selenastrum capricornutum

Toxicité aiguë - microorganismes CE_{20} , 3 heures: 3.3 mg/l, Boues activées

2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE

toxicité aquatique aiguë

$C(E)L_{50}$ $0.1 < C(E)L_{50} \leq 1$

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL_{50} , 96 hours: 6 mg/l, Rainbow trout

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50} , 48 heures: 1.68 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE_{50} , 72 heures: 0.157 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE_{20} , 3 heures: 2.8 mg/l, Boues activées
 CE_{50} , 3 heures: 34.6 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Osmafin Appretex

Facteur M (chronique)	1
	METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6
toxicité aquatique aiguë	
C(E)L ₅₀	0.001 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.01
Facteur M (aigu)	100
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.58 mg/l, Danio rerio (zebra fish) CL ₅₀ , 96 hours: 0.19 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.16 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 0.379 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heures: 0.0012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata CE ₅₀ , 48 heures: 0.0052 mg/l, Skeletonema costatum NOEC, 48 heures: 0.00064 mg/l, Skeletonema costatum CE ₅₀ , 72 heures: 0.027 mg/l, Selenastrum capricornutum
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₂₀ , 3 heures: 0.97 mg/l, Boues activées CE ₅₀ , 3 hours: 7.92 mg/l, Boues activées
toxicité aquatique chronique	
Facteur M (chronique)	100
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 28 jours: 0.098 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.004 mg/l, Daphnia

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.
------------------------------	---

Informations écologiques sur les composants

2,2'-OXYDIÉTHANOL

Biodégradation	OECD 301A - Dégradation 90/100%: 28 jours
----------------	---

POLYSACCHARIDE

Demande biologique en oxygène	~ 200 mg O ₂ /g
Demande chimique en oxygène	~ 1600 mg O ₂ /g

2-octyl-2H-isothiazol-3-one

Biodégradation	Boues activées - Dégradation >83%:
----------------	------------------------------------

1,2-benzisothiazolin-3-one

Biodégradation	OECD 302B, Station d'épuration des eaux usées - 90%:
----------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.
------------------------------	---

Osmafin Appretex

Informations écologiques sur les composants

2,2'-OXYDIÉTHANOL

Potentiel de bioaccumulation FBC: 100, Leuciscus idus (ide mélanote) log Pow: -1.98,

2-octyl-2H-isothiazol-3-one

Coefficient de partage log Kow: ~ 2.92

1,2-benzisothiazolin-3-one

Potentiel de bioaccumulation FBC: 6.95, Poissons

Coefficient de partage log Kow: 0.7

2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 3.16, log Kow: <=0.32,

METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6

Potentiel de bioaccumulation FBC: ~ 3.16,

Coefficient de partage log Kow: ≤ 0.71

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Dispose of in accordance with Local Authority regulations as special waste according to The Control of Special Waste Regulations 1996

EURAL Code

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Osmafin Appretex

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Drug Precursors Regulation
(273/2004)

Danish product registration
number

Danish national regulations

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
CAS: Chemical Abstracts Service.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Commentaires sur la révision

Revision is due to revised German parameters

Date de révision

05/07/2024

Révision

12

Remplace la date

07/06/2021

Numéro de FDS

7083/11651

Osmafin Appretex

Mentions de danger dans leur intégralité

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H331 Toxique par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient du 2-octyl-2H-isothiazol-3-one, 1,2-benzisothiazolin-3-one, 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE, METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6. Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.